

**XII. 3. COURRIER DU PROPRIETAIRE ET DE LA
MAIRIE**

Courriers HOLCIM et SCI des Moulins pour l'autorisation d'usage du terrain et remise en état, ainsi que Mairie de SILLY LE LONG



Direction Régionale
Région Nord-Ouest (France)

Holcim Granulats (France) S.A.S. Tél. +33 1 49 91 75 52
Région Nord-Ouest Fax +33 1 49 91 75 48
17, rue Saint-Just
93106 Montreuil Cedex www.holcim.fr

TRABET
17, route d'Eschau
BP30308
67411 ILLKIRCH CEDEX

A l'attention de Monsieur Michel WAMBST

Montreuil, le 13 06 2014

Objet : Terrain pour centrale mobile à SILLY LE LONG

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre des travaux de réfection de l'A1, vous m'avez contacté pour l'installation d'une centrale d'enrobage sur un terrain appartenant à la société HOLCIM, en bordure de la RN2 à SILLY LE LONG.

J'émet un avis favorable à votre projet de demande d'autorisation temporaire au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sous réserve de l'avis des pouvoirs publics.

Une convention détaillée d'occupation précaire pour ce terrain, devra être établie avant la prise de possession des lieux.

A l'issue des travaux sur l'A1 et à l'arrêt de l'installation, le site devra être remis dans un état permettant un usage futur de type plateforme de transit et de négoce de granulats, conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Mongeois
Directeur Région

HOLCIM GRANULATS (France)

17, rue Saint Just
93100 MONTREUIL

Tél. 01 49 91 65 10 / 75 52 - Fax 01 49 91 75 48
SIRET : B-333 892 610 00879 - TVA FR67333892610

Holcim Granulats (France) S.A.S. au capital de 57 894 195 Euros
RCS Nanterre 333 892 610
Siège Social: 49, avenue Georges Pompidou – F -92300 Levallois-Perret
SIRET 333 892 610 00879 – TVA FR 673 338 92 610

ARRIVÉ LE

12 MAI 2014

SCI DES MOULINS
Rue d'Alger
77400 D'AMPART

TRABET
17, route d'Eschau
BP 30308
67411 ILLKIRCH CEDEX

Monsieur Michel WAMBST

Cannes, le 5 Mai 2014

Objet : Terrain pour centrale mobile à SILLY LE LONG

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre des travaux de réfection de l'A1, vous m'avez contacté pour l'installation d'une centrale d'enrobage sur un terrain appartenant à la SCI des MOULINS, en bordure de la RN2 à SILLY LE LONG.

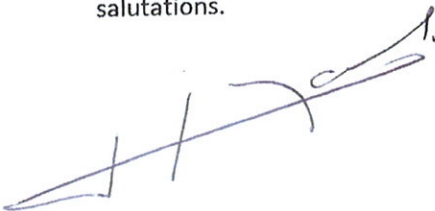
J'émetts un avis favorable à votre projet de demande d'autorisation temporaire au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sous réserve de l'avis des pouvoirs publics.

Une convention détaillée d'occupation précaire pour ce terrain, devra impérativement être établie et signée des parties avant toute prise de possession des lieux.

A l'issue des travaux sur l'A1 et à l'arrêt de l'installation, le site devra être remis dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du Code de l'environnement et qu'il permette un usage comparable à celui de la période ayant précédé l'installation de la centrale d'enrobage, conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes cordiales salutations.



Henri MAUREL
Gérant

Département de l'Oise
Pays de Valois



MAIRIE DE SILLY LE LONG

5, rue Marcel Trumel - 60330

ARRIVÉ LE
12 MAI 2014

Silly le Long le 6 Mai 2014

TRABET

17, route d'Eschau

BP 30308

67411 ILLKIRCH CEDEX

Monsieur Michel WAMBST,

VL

Secrétariat du Maire

03 44 88 31 23

Accueil au Public

03 44 88 31 21

Fax

03 44 88 17 34

E-mail

silly-le-long@orange.fr

Objet : Terrain pour centrale mobile à SILLY LE LONG

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre des travaux de réfection de l'A1 entre la Parc Astérix et ROISSY, vous m'avez contacté pour l'installation envisagée d'une centrale d'enrobage sur deux terrains appartenant aux sociétés HOLCIM et SCI des Moulins, en bordure de la RN2 à Silly le Long.

Nous émettons un avis favorable à votre projet de demande d'autorisation temporaire au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sous réserve de l'avis des pouvoirs publics.

Une convention d'occupation précaire pour ce terrain, devra être établie avec les propriétaires.

A l'issue des travaux sur l'A1 et à l'arrêt de l'installation, le site devra être remis dans un état permettant un usage futur de type :

- Stockage et négoce de granulats, pour la partie HOLCIM
- Exploitation de bâtiment industriel (circulation, parking, stockage...), pour la partie SCI des Moulins

conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nicolas CORNIQUET', is written over a horizontal line.

Nicolas CORNIQUET

1^{er} Adjoint en charge de l'Urbanisme

XII. 4. COPIE DE LA NOTIFICATION DU MARCHE

Le dossier ci-après porte sur la demande d'une autorisation temporaire d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud mobile sur le ban de la commune de SILLY LE LONG. La production de cette centrale est notamment destinée à la réalisation des chaussées :

Réfection des chaussées sur l'Autoroute A1 entre le Parc Astérix et Roissy, dans les deux sens, pour le district SANEF de SENLIS,

Copie de la notification et/ou de l'acte d'engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Pièce N°1

AUTOROUTE **A1**

Lot 5 – Centre de Senlis

ORIGINAL N°2

2014-301-012---

Réfection des chaussées

Marché de travaux



Acte d'Engagement – AE

Pièce N°1

OBJET DU MARCHÉ

PROGRAMME 2014 D'ENTRETIEN DES CHAUSSEES - GROUPE SANEF

Marché N°

MAITRISES D'OUVRAGE : Le maître d'ouvrage est sanef ou SAPN en fonction de la localisation des lots attribués.

Sanef, Société Anonyme au capital social de 53 090 461, 67 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 632 050 019, dont le siège social est situé 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux, représentée par Olivier CUENOT, en sa qualité de Directeur de la Construction et du Patrimoine,

La Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN), Société Anonyme au capital social de 14 000 000 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 632 054 029, dont le siège social est situé 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux, représentée par Olivier CUENOT, en sa qualité de Directeur de la Construction et du Patrimoine.

Olivier Cuenot *ME*

Sommaire

Article 1 – Contractant(s)	4
1-2 Cas d'une seule entreprise	4
Article 2 - Prix	5
Lot 5	5
Article 3 - Durée du marché et Délais	7
Article 4 - Sous-traitance	7
Article 5 - Créance présentée en nantissement ou cession	8
Article 6 - Paiements	8

1A - Annexe au cadre d'Acte d'Engagement

1B – Annexe à l'Acte d'Engagement en cas de sous-traitance

2A - Déclaration à souscrire par les entreprises individuelles (candidats)

2B - Déclaration à souscrire par les entreprises individuelles (sous-traitant)

Op *ME*

Acte d'Engagement

OBJET	PROGRAMME 2014 D'ENTRETIEN DES CHAUSSEES - GROUPE SANEF
LOT(S)	<p style="text-align: center;">Maîtrise d'ouvrage Sanef</p> <p>Lot 5 :A1 PR 25+000 au PR 32+200 sens 1&2 en tranche ferme 2014 et A1 PR 18+800 au PR 25+000 sens 1&2 en tranche conditionnelle 2015,</p> <p style="text-align: center;">Variante 1</p>
NATURE DU MARCHE	TRAVAUX DE REFECTION DE CHAUSSEE
DATE D'APPROBATION	
MONTANT	<p>Hors taxes (en Euros) : 9 982 624,00</p> <hr/> <p>Toutes taxes comprises (en Euros) : 11 979 148,80</p>
IMPUTATION	
NANTISSEMENT	

Personne Responsable du Marché	Direction de la construction et du patrimoine
Personne habilitée à donner les renseignements	Monsieur Responsable du service Route

ARTICLE 1 – CONTRACTANT(S)

1-2 Cas d'une seule entreprise

(Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné (nom, prénom et qualité) : Wambst Michel, Directeur Général

Agissant au nom et pour le compte de la société : Trabet SAS
17 route d'Eschau – BP 30308 – 67 411 Illkirch Cedex.

Forme juridique : SAS.

Ayant son siège social 35 rue des Aviateurs – BP 90053 – 67 501 Haguenau Cédex

Immatriculé(e) à l'INSEE :/.....

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) : 414 801 696 00017

Code d'activité économique principale (APE) : 4312 A

N° d'inscription au registre du commerce : Strasbourg N° B 414 801 696.

et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du marché, représenté par Wambst Michel, Directeur Général, dûment mandaté(e) à cet effet,

après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché et de l'ensemble des documents de consultation du marché, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations demandés,

m'engage sans réserve, au nom de la société conformément aux stipulations des documents visés au-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un **délai de 180 jours** à compter de la date de remise de l'offre.

ARTICLE 2 - PRIX

2-1 Variation des prix

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

2-2 Evaluation des travaux

Le montant de l'ensemble des travaux, telle qu'il résulte du détail estimatif, est décomposé dans le tableau ci-après :

Les travaux définis au C.C.A.P sont divisés en 12 lots, dont 4 pour SAPN.

Lot 5

Tranche ferme : A1 PR 25+000 au PR 32+200 sens 1&2

2014		
Montant HT	5 738 262,00	en chiffres
Taux de TVA	20 %	en chiffres
Montant de la TVA	1 147 652,40	en chiffres
Montant TTC	6 885 914,40	en chiffres
Montant TTC (en lettres)	Six millions huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatorze euros et quarante cents	en lettres

Tranche conditionnelle : A1 PR 18+800 au PR 25+000 sens 1&2

SOLUTION N°1

2015		
Montant HT	4 244 362,00	en chiffres
Taux de TVA	20 %	en chiffres
Montant de la TVA	848 872,40	en chiffres
Montant TTC	5 093 234,40	en chiffres
Montant TTC (en lettres)	Cinq millions quatre-vingt-treize mille deux cent trente-quatre euros et quarante cents	en lettres

Opf 114

Tranche ferme et tranche conditionnelle

2014 + 2015 sol 1		
Montant HT	9 982 624,00	en chiffres
Taux de TVA	20 %	en chiffres
Montant de la TVA	1 996 524,80	en chiffres
Montant TTC	11 979 148,80	en chiffres
Montant TTC (en lettres)	Onze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cent quarante-huit euros et quatre-vingt cents	en lettres

Dans le cas de discordance entre les montants figurants ci-dessus et le détail estimatif rectifié des écarts avec le bordereau des prix unitaires et des éventuelles erreurs de multiplication, d'addition ou de report, le montant de l'offre est celui porté:

- à l'acte d'engagement ci-dessus
 - au détail estimatif rectifié
- (cochez la solution choisie)

En cas d'absence de choix ou si les deux cases sont cochées, le montant retenu sera le plus faible des deux montants.

ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHE ET DELAIS

En application de l'article 4.1. du C.C.A.P., la durée d'exécution des travaux (hors travaux préparatoires et finitions) sera de :

- **Lot 5** :
2014 Tranche ferme : **4 week end et 23 nuits** (délai maximum autorisé : 4 week ends et 25 jours ouvrés)

- 2015 Tranche conditionnelle solution **1 week end et 23 nuits** (délai maximum autorisé : 1 week end et 25 jours ouvrés)

Le nombre de jours indiqués ci-dessus sont des jours ouvrés. Ils devront correspondre au planning d'exécution des travaux remis par le titulaire.

Ces délais courent à compter de la date fixée par les ordres de service qui prescriront de commencer les travaux.

Le marché comprend également les délais partiels indiqués au CCAP et au CCTP.

ARTICLE 4 - SOUS-TRAITANCE

4-1 Sous-traitance désignée au marché

Conformément aux annexes au présent acte d'engagement, il est proposé de sous-traiter, avec délégation de paiement les prestations suivantes aux titulaires et pour les montants figurant au tableau ci-après. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que chaque sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Le montant total des prestations que nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Nom du sous-traitant	Entreprise donneur d'ordre (en cas de groupement)	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT (en €)	TVA (19.6 %)	Montant TTC (en €)
Total					

Montant T.T.C. en toutes lettres :

.....
.....

Ces annexes constituent une demande d'acceptation des sous-traitants concernés et d'agrément des conditions de paiement des contrats de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation des sous-traitants et agrément des conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

4-2 Sous-traitance ultérieure

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que (j'envisage) (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant à la Personne Responsable du Marché.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que les sous-traitants concernés pourront présenter en nantissement ou céder.

Nature des prestations sous-traitées	Montant HT (en €)	TVA (19.6 %)	Montant TTC (en €)

ARTICLE 5 - CREANCE PRESENTEE EN NANTISSEMENT OU CESSION

Le montant maximal de la créance que nous pourrions présenter en nantissement ou céder en tant qu'entreprises chargées du marché est ainsi de :

Désignation	Montant HT (En €)	TVA (20.0 %)	Montant TTC (en €)
Lot n°5 Variante 1 TF 2014 + TC 2015 sol 1	9 982 624,00	1 996 524,80	11 979 148,80
Total	9 982 624,00	1 996 524,80	11 979 148,80

Le montant T.T.C. en toutes lettres : Onze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cent quarante-huit euros et quatre-vingt cents.

ARTICLE 6 - PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le cahier des clauses administratives particulières.

La Personne Responsable du Marché se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

Chaque relevé comprendra :

- Nom et adresse du titulaire du compte : **Trabet SAS**
17 route d'Eschau – BP 30308 – 67411 Illkirch
- Code banque : **18359** (5 chiffres)
- Code guichet : **00043** (5 chiffres)
- Domiciliation du guichet : **Bpifrance Financement Maisons Alfort.**
- Numéro du compte : **00006523551** (11 chiffres ou lettres)
- Clé R.I.B. : **18** (2 chiffres)

3/8 4/5

Toutefois, le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants de celles-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme / Nous affirmons sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- ~~➤ mes torts exclusifs, ne pas tomber~~
- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas
- ~~➤ leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas~~

sous le coup de l'interdiction découlant d'une condamnation pour infraction au Code Général des Impôts (article 50 de la loi 52-401 du 14 avril 1952 modifié par la loi 78.753 du 17 juillet 1978).

sous le coup d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du cahier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8231-1, L8241-1, L8221-1, L8221-3 et L. 8251-6 du code du travail.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent ACTE D'ENGAGEMENT.

Fait en 2 originaux,

A , le 18 MARS 2014

Lu et accepté par l' Entrepreneur
(le signataire doit porter la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)

Signature cachet commercial
et fonction du signataire

Lu et approuvé
TRABET
STRASBOURG
17, route d'Eschau
67400 ILLKIRCH-GRAPPENSTADEN
Tél. 03 88 40 48 35

Odile Georges-Picot

Directrice du Pôle Concessions

18 MARS 2014

18 MARS 2014
A Issy les Moulineaux, le
Approuvé par la Personne Responsable du Marché
La Directrice du Pôle Concessions
Odile Georges-Picot

HG

**XII. 5. NOTICE SOMMAIRE SUR LES CAPACITES
FINANCIERES ET TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE**

Kbis de la société Trabet SAS

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Extrait du 08 Juin 2015

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : TRABET
Numéro d'identification : R.C.S. METZ T1 811 537 018 - N° de Gestion 2015 B 497
Date d'immatriculation : 22 Mai 2015

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique (Associé unique)
Capital : 1 000 000.00 EUR (fixe)
Adresse du siège : 1, rue des Charpentiers - ZAC Sébastopol - 57070 Metz
Durée de la société : 99 ans du 22 Mai 2015 au 21 Mai 2114
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Dépôt de l'acte au greffe : le 22 Mai 2015 sous le numéro 2015A2271
Journal d'annonces légales : AFFICHES MONITEUR DES SOUMISSIONS, le 15 Mai 2015

ADMINISTRATION

Président : Monsieur THIRY François
né(e) le 20 Avril 1960 à Luxembourg - Pays : LUXEMBOURG, de nationalité LUXEMBOURGEOISE
demeurant 28, rue du Luxembourg - L-8077 BERTRANGE (LUXEMBOURG) - LUXEMBOURG

Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur CHEVAL Alain
de nationalité FRANÇAISE
demeurant 19, rue de l'Armorique - 75015 Paris 15

Commissaire aux comptes suppléant : YZICO
R.C.S. NANCY 399 166 222
Société à responsabilité limitée
109, boulevard d'Haussonville - 54000 Nancy

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse : 1, rue des Charpentiers - ZAC Sébastopol - 57070 Metz
Date de début d'exploitation : 11/05/2015
Activité : Production et livraison de matériaux enrobés hydrocarbonés, par l'exploitation d'unités de fabrication de produits enrobés
Origine de l'activité ou de l'établissement : Création
Mode d'exploitation : Exploitation directe

ANNEXES

05 Juin 2015 - N°4ES-4430 : Augmentation de capital à compter du 29/05/2015
Ancien : 10000 EUR
Nouveau : 1000000 EUR

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE
LE GREFFIER

08/06/2015

